

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 59 (1921)  
**Heft:** 41

**Artikel:** Protection du travail national  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-216713>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## TOUT DÉPEND !

**S**Y a quelque vingt-cinq ans, à l'occasion d'une inspection du landsturm, un major bien connu à Lausanne pour son feu sacré militaire et comme ardent patriote, avait jugé à propos, au moment de licencier son bataillon, de le haranguer par un vibrant discours, inspiré par le souffle du plus pur patriotisme. Le soir, dans un café du centre de la ville, rencontre du major et d'un de ses soldats, qu'il connaissait particulièrement, et qui exerçait la profession de bijoutier-orfèvre. Le dialogue suivant est échangé entre eux :

*Le soldat* (sceptique). — Ah ! mon major, puisque je vous revois, il faut que je profite de l'occasion pour vous féliciter du magnifique et chaleureux discours militaire que vous nous avez fait entendre aujourd'hui. Pour mon compte, j'en ai été enthousiasmé.

*Le major*. — Eh bien ! chacun fait ce qu'il peut en pareille occasion.

*Le soldat*. — Mais, mon major, permettez-moi une question : ces paroles que vous nous avez adressées, étaient-elles bien sincères ?

*Le major* (d'un ton froissé). — Avec cela que je suis payé pour parler contre mes sentiments et convictions. Pourquoi cette question ?

*Le soldat* (railler). — Parce que je pensais que vu votre profession (notaire) on pouvait peut-être douter de la sincérité de votre discours.

*Le major* (froissé). — C'est cela ! Merci beaucoup de votre compliment ; vous savez, il ne faut plus vous gêner pendant que vous y êtes. Vous croyez peut-être, vous, en votre qualité d'orfèvre, que le but de nos discours est une pièce de cent sous.

Le major étant parti, l'orfèvre exprima à son compagnon d'écot que son intention était d'abord de faire cette contre-réplique : « Alors, là-dessus, touchez-moi la main, cher confrère. » Mais il n'osa pas. C'était son chef militaire.

Pn.



## LES « VAUDOISES » À GRYON

**I**LA réunion des « Vaudoises » à Gryon, samedi et dimanche 24 et 25 septembre, a été en quelque sorte une vraie manifestation de notre vie nationale, sur laquelle le *Conteur* ne saurait garder le silence, indépendamment du devoir qu'il a d'en parler en sa qualité d'organe de l'Association des Vaudoises.

\* \* \*

Les « Vaudoises » se sont donc réunies à Gryon au nombre de 250 environ. L'accueil a été si chaud, l'organisation des deux journées si excellente, la nature si remarquablement belle, en cette fin de septembre, que toutes ont été enchantées.

Samedi, 24 septembre, à 18 heures, arrivaient deux trains spéciaux chargés de Vaudoises, chantant déjà à gorge déployée. Sitôt pris, les coupons de logement et de nourriture, que toutes se retrouvaient dans la grande salle de l'Hôtel Bellevue, somptueusement décorée de fleurs. Le souper a été plein d'entrain.

A 20 h. 30, tandis que les productions commencent, le jury (MM. Ernest Bieler, Adolphe Burnat, Louis Curtat et G. Maillard) s'installe dans le salon voisin et se met à la besogne ; il est un peu effrayé à la pensée de ce défilé de deux cents costumes vaudois. Mais le front de ces messieurs se rassérène rapidement : ils voient passer tant de jolis minois, tant de fraîches toilettes, qu'ils sont étonnés, ravis, enthousiasmés.

Puis la fanfare joue sa marche la plus entraînante et les Vaudoises, munies de lampions rouges à croix blanche, défilent dans le village brillamment éclairé pour regagner leurs logements respec-

tifs. Les quatre jurés restent seuls — pas tout à fait, puisqu'une oreille indiscrète a pu recueillir leur premier mot. Et ce premier mot, c'est : « Eh ! bien, nous nous sommes rincé l'œil ! »

Le dimanche matin, le Petit Muveran s'éclairait à peine que du fond du village parvenaient les échos de la « diane » : la fanfare réveillait les « Vaudoises ». Voici nos musiciens sur la terrasse de Bellevue. C'est alors un joyeux branle-bas : de toutes les ruelles débouchent des Vaudoises, bras-dessus, bras-dessous. On déjeune à la débandade et l'on se groupe à la gare pour accueillir les dernières venues. Sitôt arrivées, celles-ci se présentent devant le jury, qui travaille en plein air, sur l'herbette, sous la lumière resplendissante du soleil. Voici Montreux nettement divisée en deux groupes : les jupes blanches... et les autres ; puis Vevey-Vaudoise, Aigle, dont les couleurs font l'admiration des jurés. Pendant que Lausanne se fait examiner, on entend de sonores coups de trompe : un confortable autobus des auto-transports du Jura amène les Vaudoises d'Orbe, qui se sont levées avant le jour pour être à temps à Gryon. Pendant tout le concours, la terrasse retentit des chants, des chœurs, que M. Cherix, directeur du « Chœur des Vaudoises de Lausanne », faisait répéter.

A 10 h. 15, les dix sections avaient défilé et les concours étaient clos. Le but visé par M. le Dr A. Widmer est pleinement atteint, dépassé même : sur les 189 costumes qui ont défilé, on n'a pas relevé d'erreurs de goût, de fantaisies déplacées ; toutes ont rivalisé d'ingéniosité, de travail et d'habileté pour être jolies tout en restant dans la tradition. Comme on le verra, les sections se tenaient de si près, le nombre des points obtenus par chacune était si près des points de ses voisines, qu'on ne pouvait faire de grandes différences entre les prix.

Voici les résultats proclamés au dîner officiel par M. Louis Curtat :

*1er prix* : Aigle, 222 points, 50 fr.

*2me prix ex-æquo* : Vevey-Vaudoise, 213,7 points, Orbe, 213,5 points, 40 fr. à chacune.

*3me prix ex-æquo* : Cully, 213 points, Lausanne, 212 points, Montreux, 209 points, 30 fr. à chacune.

*4me prix ex-æquo* : Grandson, 204 points, Vevey-Veveyssanne, 200,4 points, 25 fr. à chacune.

*5me prix ex-æquo* : Bussigny, 198,9 points, Genève, 193 points, 20 fr. à chacune.

Après le culte, un cortège se forma qui traversa le village, guidé par la fanfare. Il fit halte devant le monument de Juste et Caroline Olivier. On chantait : « Il est, amis, une terre sacrée », puis Mme Widmer déclama des vers de circonstance, que nous reproduirons dans un prochain numéro.

Les Vaudoises chantèrent encore : « Voici la Mi-Été », puis la « Marche des Vaudoises » (paroles de Mme Widmer-Curtat, musique de M. G.-A. Cherix). Elles se retrouvèrent ensuite dans la grande salle de l'Hôtel Bellevue.

A 13 heures, le dîner officiel commençait, excellent et rapidement servi ; on y mangea du chamois, c'était tout à fait couleur locale. Au dessert, Mme S. Croset-Amiguet, présidente des Vaudoises de Gryon, souhaita en termes originaux, la bienvenue à toutes, dit le plaisir, la joie qu'elle éprouvait à voir les Vaudoises réunies à Gryon. Car « c'est être quelque chose que d'être de Gryon... Gryon, c'est la patrie vaudoise, Gryon, c'est la Suisse. » (Eng. Rambert). Il y a trente ans que Mme Croset porte le costume ; elle félicita Mme Widmer de l'avoir fait revivre.

Mme Widmer a rappelé la fondation de l'Association, le 24 septembre 1916, au « Village Suisse », à Sauvabelin ; elle a salué la Municipalité de Gryon, remercié les Vaudoises de Gryon pour leur chaude réception, leur parfaite organisation de la fête et remercié le village de Gryon tout entier. Après avoir aussi remercié le jury pour son travail, elle a dit toutes les raisons que nous avons de porter notre costume et son rôle efficace pour la propagation de la beauté.

Au nom de la Municipalité de Gryon, M. Philippe Saussaz, syndic, a adressé un salut cordial aux Vaudoises. Il a remercié celles de Gryon pour leur active collaboration à la vie locale ; il a rendu hommage surtout au travail de Mlle Rochat, leur se-

crétaire. Pour terminer, M. Saussaz a bu à la santé et à la prospérité de l'Association des Vaudoises.

Parlant au nom du jury, M. Louis Curtat a dit combien la tâche de celui-ci avait été difficile. Avant l'Association, on ne connaissait du costume vaudois que des costumes de cantine, d'opéra-comique, de tirs fédéraux ; maintenant, on connaît le vrai costume vaudois ; les Vaudoises ont fait une bonne œuvre et une œuvre utile.

La tenue des sections, a ajouté M. Adolphe Burnat (Vevey), est parfaite, et les différences qui les séparent dans l'appréciation du jury sont de détail. D'étonnantes progrès ont été réalisés depuis deux ou trois ans. Grand a été le travail des Vaudoises qui ont cherché, découvert, remis en état de vieux costumes, des fichus aux merveilleuses couleurs ou aux fines dentelles. Le jury unanime félicite les Vaudoises de leur effort et leur souhaite d'arriver à la perfection, par la variété.

Pour remercier le jury de son travail, Mme Widmer remet à chacun de ses membres un petit cendrier d'étain, portant cette inscription : « Vaudoises. Gryon. 25 septembre 1921. »

Se faisant l'interprète de toutes, Mme Emery, présidente des Vaudoises de Genève, remercie chaleureusement Mme et M. le Dr Widmer pour l'intérêt effectif qu'ils portent aux Vaudoises.

Pour terminer la partie officielle, Mme Widmer chante, et chacun reprend au refrain, une chanson qu'elle a écrite pour les Gryonnaises, sur l'air de « Por la Fita d'au Quatorze ». Nous publierons cette chanson ultérieurement.

La journée s'est terminée au milieu des chants, des récitations, tandis que la fanfare jouait sur la terrasse de Bellevue. Les « Vaudoises » firent encore honneur à un thé aimablement offert par les Gryonnaises et l'heure vint trop tôt de se séparer.

Un chaud, un affectueux merci aux « Vaudoises » de Gryon !

S. B.

\* \* \*

A propos des « Vaudoises », nous recevons d'un de nos abonnés, M. G.-S. Chappuis, à Rivaz, les lignes que voici :

« C'est toujours avec un grand et patriotique plaisir que nous voyons nos charmantes Vaudoises et assistons à leurs petites manifestations. Serait-il cependant permis de recommander, à certaines d'entre elles, un peu plus de simplicité dans le choix des différents articles de leurs parures ? La poudre et le fard, par exemple, devraient être mis de côté. Les bas trop transparents, ainsi que la jupe trop claire et surtout trop courte ne sont pas de mise. »

« Notre costume national ne souffre pas d'être modernisé ! (Remarqué tout ceci à la soirée d'ouverture du Comptoir.) »

DISTINGUONS ! — Un anthropophage mal convaincu répondait à son missionnaire :

— Oui, dites qu'il n'est pas bon de manger de l'homme, mais ne dites pas que ce n'est pas bon !

## Protection du travail national.

Notre pays se débat dans la plus grave des crises économiques. La dépréciation des changes étrangers prohibe l'exportation de nos produits au dehors, en même temps qu'elle ouvre toutes grandes aux articles étrangers les portes de la Suisse. Il en résulte l'aggravation chaque jour grandissante de la crise de chômage, avec son cortège de misères et de souffrances. Aussi aucun moyen légitime à notre disposition ne saurait être négligé pour y remédier.

L'occasion de contribuer à l'œuvre de défense et de sauvetage de notre économie nationale, atteinte dans ses forces vives, nous est donnée par la Semaine Suisse, qui aura lieu, pour la 5me fois, du 15 au 29 octobre. Plus que jamais, il importe aujourd'hui, pour l'existence de nos industries et de nos métiers, d'assurer l'écoulement de leurs produits sur le marché national. De nouvelles occasions de travail fournies à la production suisse diminueront l'intensité du chômage et atténueront la détresse générale.

Que le mot d'ordre de tous les citoyens suisses, hommes et femmes, conscients de leur devoir et de l'efficacité de leur action dans l'œuvre de solidarité nationale, soit : Achetez des marchandises suisses !